

COMMUNIQUE FINAL

TABLE-RONDE SUR L'INITIATIVE DE TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

THEME : PETROLE, TRANSPARENCE & DEVELOPPEMENT

Sous l'impulsion de la coalition congolaise « publiez ce que vous payez », il s'est tenu à Pointe-Noire du 23 au 24 février une table ronde sur l'initiative de transparence des industries extractives « EITI » sur le thème de « pétrole, transparence, & développement ».

Ont pris part à cette rencontre :

- Des organisations de la société civile nationale* et internationale autres que la coalition
- Les compagnies pétrolières Total, ENI et Chevron-Texaco
- La présidence et le gouvernement de la République (les ministères de finances et des hydrocarbures)
- Les représentants des populations locales voisines des champs pétroliers
- Les représentants des élus locaux du KOUILOU et de la ville de P/Noire
- La Banque mondiale
- Le consulat général de la République Française à Pointe-Noire

La Table-Ronde a été une première à laquelle ont participé la société civile congolaise et internationale, le Gouvernement de la République, les compagnies extractives de pétrole et la Banque Mondiale.

Elle a été un moment de partage et d'échange, l'expression d'un besoin et le début d'un long processus.

Au vu des échanges et débats fructueux un consensus s'est dégagé sur le constat suivant :

- le pétrole est une ressource non renouvelable, la production décline en ce moment au Congo et les risques d'épuisement s'il n'y a pas découverte de nouveaux gisements sont réels.

- La gestion des revenus pétroliers du Congo n'a jusqu'à ce jour pas permis une diversification de l'économie de ce pays.
- Le fait que le Congo soit un pays producteur de pétrole n'a pas permis de réduire le niveau de pauvreté des populations.
- La dette gagée, les quantités de pétrole produites et payées sont mal connues des Congolais.

Il y a lieu d'aller vers une plus grande transparence afin de bâtir ensemble un développement durable et entre autre la réduction de la pauvreté.

Pour cela, la table ronde après avoir constaté les efforts réalisés par l'Etat notamment en publiant des informations sur le secteur pétrolier et en s'engageant à l'initiative EITI décide la poursuite du dialogue entre les différents partenaires et recommande à l'Etat de créer dans les meilleurs délais un groupe de travail multi parties qui aura pour mission de :

- Mettre en place un programme d'action pour la mise en œuvre intégrale de l'EITI.
- identifier et mettre au point ce qui est nécessaire d'être publié et sous quelles formes.
- Faire des propositions pour réduire les clauses de confidentialité dans les contrats pétroliers.

Par ailleurs, la table ronde recommande aux institutions internationales telle que la Banque Mondiale et aux organisations non gouvernementales internationales d'appuyer le renforcement de capacités la société civile de manière à la rendre compétente pour dialoguer et participer au suivi du processus de mise en œuvre de l'EITI, comme cela est prévu dans le cadre de référence de cette initiative. C'est là une des leçons que l'on peut tirer des expériences des sociétés civiles du NIGERIA et du TCHAD.

Fait à Pointe-Noire le 24 février 2005

Les participants